



**COMMUNIQUE DE PRESSE 29 JUIN 2022**

**CENTRE AQUATIQUE CASTALIA MAUREPAS : LES TARIFS FLAMBENT !**

Après la fermeture de la piscine municipale en mai 2015, les habitants de Maurepas et d'Elancourt attendent avec impatience l'ouverture du nouveau centre aquatique annoncée (enfin !) pour septembre 2022. D'ici là, un 8<sup>e</sup> été sans piscine, dommage ... surtout pour celles et ceux qui ne partiront pas en vacances ou très peu ! **Les Maires des 2 communes viennent de dévoiler les tarifs d'entrée (Conseils municipaux les 22 et 28 juin).**

**APRES LA DOUCHE FROIDE POUR LES COLLEGIENS ET LYCEENS ...**

**Hausse vertigineuse du tarif de location de la ligne d'eau (de 6,50€ en 2015 à 46,60€ rentrée 2022), sans financement complémentaire du Département et de la Région à ce jour, contrairement aux déclarations orales.** Cela réduit drastiquement l'accès aux bassins pour les élèves déjà privés de natation depuis 7 ans. Les « non-nageurs » sont les grands perdants ! Tous les détails sur <https://piscinepourtous.asso-web.com/>

**...LA NOTE EST SALEE POUR LES USAGERS !**

Comparez les tarifs en 2015 et ceux de Castalia 2022 sur <https://piscinepourtous.asso-web.com/>

**Espace aquatique : plus cher que toutes les piscines aux alentours**

Tarif entrée adulte et à partir de 12 ans : 6€ / Tarif entrée enfant de 4 à 11 ans : 5€

Mais aussi, à la rentrée 2022, **c'est terminé :**

- **Le tarif réduit à 2,40€** l'unité pour familles nombreuses, étudiants, moins de 16 ans et plus de 60 ans.
- **les tarifs dégressifs 10 entrées :** 39,80€ adultes / 15€ enfants et bénéficiaires tarif réduit (idem ci-dessus).
- **L'abonnement annuel « illimité espace aquatique »** qui coûtait 196,85€ en 2015 : dorénavant cela coûtera 280€ auquel il faut ajouter une adhésion à 35€, soit en réalité 315€, **plus de 60% d'augmentation !**
- **Les multiples activités de pratiques sportives et de loisirs du Club des Nageurs de SQY** (800 adhérents en 2015), qui proposait Bébés nageurs, Natation jeunes et adultes, Aqua gym et Waterpolo à des tarifs abordables : dorénavant, **il faudra se contenter des quelques offres du prestataire privé et ce sera plus cher.**

**Les autres Espaces : « Bien-être » et « Sport pour la santé » seront accessibles ... à qui ?**

Entrée « LIBERTE » à 24€, activités « BASIC » à 14€, « PREMIUM » à 18€, « TEST CHECK MY FORM » à 65€, abonnements annuels « ESSENTIAL » à 550€, « EXCELLENCE » à 660€, « DOMIN'O » à 690€ ... **tarifs uniques pour les « extérieurs » et les « résidents » (Maurepas et Elancourt). Pourtant, ces derniers, comme contribuables, financent largement cet équipement, mais il faut capter le public solvable avant tout !**

Des financements publics conséquents ont été apportés par les diverses collectivités (11,6M€ soit près de 50% du coût de la construction). Mais à présent, apparaît au grand jour où mène le choix des Maires de Maurepas et d'Elancourt (soutenus par les élus du Département, de la Région et de l'Etat) de déléguer au privé la construction et la gestion du futur centre aquatique ( contrat de concession pour 25 ans) : **priorité est donnée à des prestations lucratives coûteuses pour l'utilisateur mais rentables pour les entreprises prestataires (Eiffage/Swimdo/Récréa), plutôt que de satisfaire les besoins de TOUS les usagers et de répondre aux missions de Service public qui incombent à chacune des collectivités ( commune, Département, Région) ainsi qu'à l'Etat.**